



PROGRAMME DE FORMATION : Titre à Finalité Professionnelle Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières

1. Objectifs généraux

- Concevoir, animer, évaluer une action de formation ou de sensibilisation à la pédagogie de la conduite
- Animer une action de formation initiale et continue aux métiers de l'éducation routière
- Analyser la pratique d'un professionnel de l'éducation routière dans un objectif d'amélioration continue
- Gérer l'ensemble des moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité.

2. Public

Enseignants de la Conduite et de la Sécurité Routière souhaitant développer leurs compétences en tant que formateur d'enseignants de la conduite.

3. Prérequis

- Être titulaire du BEPECASER ou du TP ECSR
- Avoir une autorisation d'enseigner en cours de validité
- Avoir au minimum 1607 heures d'expérience professionnelle en tant qu'enseignant de la conduite et de la sécurité routière au cours des 5 dernières années
- Réussir les tests de positionnement

4. Effectif

Entre 6 et 12 participants

5. Programme de la formation

Bloc de compétence 1 : Conception de l'ingénierie de formation et pédagogique appliquée au domaine de l'éducation routière

- I. Définir des objectifs de formation répondant aux besoins du commanditaire et du public visé, en tenant compte de la réglementation en vigueur et des règles d'accessibilité
 1. Évaluer les besoins en formation
 2. Inscrire les besoins en formation dans une approche théorique et pratique de l'apprentissage
- II. Construire un programme de formation en définissant des objectifs pédagogiques et en individualisant les modalités d'apprentissage pour atteindre les objectifs de la formation,



dans le respect de la réglementation en vigueur et en tenant compte des règles d'accessibilité

1. Construire l'itinéraire pédagogique d'une action de formation et/ou de sensibilisation
2. Définir les supports pédagogiques adaptés à une action de formation et/ou de sensibilisation
3. Appliquer les spécificités réglementaires du domaine dans l'élaboration des programmes de formation

- III. Concevoir des supports pédagogiques, en s'appuyant sur les théories des apprentissages et en tenant compte des règles d'accessibilité pour les adapter au public visé
 1. Concevoir des supports pédagogiques et les adapter au public visé
- IV. Animer et coanimer les formations, en tenant compte des caractéristiques du groupe et des situations de handicap, par une approche favorisant l'engagement et la motivation des apprenants et en tenant compte de leurs acquis, pour s'assurer d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés
 1. Animer et coanimer des formations
 2. Gérer la relation pédagogique dans le groupe et avec chaque apprenant
- V. Analyser les effets de la formation, en s'appuyant sur différentes modalités d'évaluation des acquis des apprenants et en collectant leurs appréciations du dispositif, pour évaluer sa pertinence dans une visée d'amélioration
 1. Évaluer en formation
 2. Analyser les effets de la formation
- VI. Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou de sensibilisation à la sécurité routière, afin de contribuer à la cohérence des formations déployées et au respect du cahier des charges initial
 1. Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants

Objectif transverse : Actualiser ses pratiques au regard des évolutions réglementaires et sectorielles → Mettre en œuvre une veille permanente.

Période d'observation et d'application en entreprise (140h)

Bloc de compétence 2 : Déploiement de l'offre de formation initiale et continue appliquée au domaine de l'éducation routière

- I. Etablir une relation client pérenne, en hiérarchisant ses besoins et attentes, en élaborant un argumentaire de vente en relation avec ses projets, en mobilisant les techniques de communication adaptées et en assurant un suivi de son expérience client, afin de lui proposer des prestations visant sa satisfaction et sa fidélisation
 1. Communiquer pour promouvoir une offre de formation
 2. Construire une stratégie de la relation client selon ses spécificités
 3. Accueillir la clientèle et la fidéliser



- II. Développer et animer un réseau de professionnels, en définissant les stratégies de communication adaptées et en favorisant l'implication des acteurs, afin de le pérenniser
 - 1. Bâtir un réseau de professionnels
 - 2. Fidéliser un réseau de professionnels
- III. Développer une méthode de réponse aux appels d'offres, en tenant compte des règles des marchés publics et privés et de la réglementation en vigueur, pour concevoir des réponses pertinentes et cohérentes au regard des offres diffusées
 - 1. Appliquer la méthodologie de réponse à la demande d'un client/prescripteur dans le cadre des marchés publics et privés
- IV. Rechercher et exploiter toutes sources d'information, en mobilisant les technologies de l'information et de la communication afin d'identifier les nouveautés sectorielles, pédagogiques ou réglementaires contribuant à l'amélioration continue de l'offre de formation initiale et continue de la structure
 - 1. Rechercher et exploiter toutes les sources d'information
 - 2. Identifier les technologies de l'information et de la communication
 - 3. Mettre en œuvre une veille permanente sur les nouveautés sectorielles, pédagogiques ou réglementaires contribuant à l'amélioration continue de l'offre de formation initiale et continue de la structure

Bloc de compétence 3 : Gestion et coordination d'actions appliquées au domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

- I. Gérer les ressources et moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise
 - 1. Appliquer les procédures de sécurité en vigueur dans une entreprise
 - 2. Appliquer les procédures qualité en vigueur dans l'entreprise
 - 3. Gérer les ressources humaines dans le cadre des actions appliquées au domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routières
 - 4. Gérer administrativement les actions appliquées au domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routières
- II. Evaluer et positionner les candidats, en tenant compte du cadre et des enjeux des formations visées, en s'appuyant sur les outils adaptés, avant l'entrée en formation afin de les sélectionner conformément aux exigences réglementaires, qualité et en tenant compte des règles d'accessibilité
 - 1. Informer les candidats avant l'entrée en formation
 - 2. Évaluer les candidats avant l'entrée en formation
- III. Traiter l'insatisfaction de la clientèle, en identifiant sa source par des techniques de questionnements et de reformulation, en proposant une éventuelle solution de remédiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, pour désamorcer l'émergence d'un conflit
 - 1. Identifier les causes d'insatisfaction client fréquemment rencontrées dans les structures de formation initiale et continue de l'éducation et de la sécurité routières



2. Analyser les incidences de l'insatisfaction client
3. Proposer des moyens pour répondre à l'insatisfaction client
4. Proposer des techniques de gestion du stress

IV. Désamorcer l'émergence des situations conflictuelles au sein de l'équipe pédagogique, en identifiant leurs sources et en proposant une éventuelle solution de remédiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, afin de tendre vers un climat de travail serein

1. Identifier une situation conflictuelle
2. Proposer des techniques de communication lors d'une situation conflictuelle
3. Proposer des techniques de gestion du stress

Modules complémentaires :

Préparation au mémoire professionnel 70 heures

Permettre à tous les candidats de rédiger leur mémoire en suivant le cahier des charges.

Préparation à l'entretien devant le jury final et aux évaluations 7 heures

Préparer les candidats à faire face aux évaluations dans les meilleures conditions possibles et les préparer à se présenter devant le jury final.

Régulation pédagogique 35 heures

Permettre aux candidats de renforcer les contenus de formation et de l'environnement professionnel.

Faire vivre l'alternance entreprise/organisme de formation.

Accompagner les candidats dans leur insertion dans la branche.

Formation à la prévention du risque électrique 7 heures

Sensibiliser les candidats aux risques électriques liés aux installations, aux équipements et aux véhicules électriques.

6. Résultats attendus

Avoir le niveau requis pour se présenter aux évaluations avec succès.

7. Moyens pédagogiques & techniques

Qualification des intervenants principaux :

VINCENT Virginie : directrice pédagogique. CDI depuis 2012. Titulaire du BAFM. Titulaire et enseignante de la conduite et de la sécurité routière toutes catégories.

BOUROTTE Anne, CDI depuis 2024 – titulaire du FMESR

DELSAUT Lilou, CDI depuis 2021, titulaire du TP ECSR et d'un BACHELOR CDRH

Méthodes pédagogiques et techniques :

Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et vérifications des compétences acquises/en cours d'acquisition : QCM, exposé, étude de cas, mise en situation, mise en place d'atelier sur des thématiques spécifiques, simulation de leçon, conduite commentée...

Malette pédagogique, partage de documents sur le drive



Supports pédagogiques : *Malette pédagogique remise aux apprenants comprenant :*

- 2 tomes de réglementation routière,
- Le guide du formateur (fiches ressources plastifiées sous forme d'un classeur)
- Le bilan d'accidentalité de l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (N-1 ou N2 selon la sortie d'édition)
- L'analyse des accidents mortels et corporels de l'ASFA (N-1 ou N-2 parution la plus récente)
- Le REMC (référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne)
- Le guide du formateur (formation REMC)
- La mortalité des jeunes (Jean-Pierre Assailly - docteur en psychobiologie)

+ Autres supports mis à disposition :

- Ouvrages sur les thématiques des sciences humaines et sociales
- Supports numériques en lien avec les matières enseignées
- Code de procédure pénale
- Code pénal
- Code civil
- Code du travail
- Code des sociétés et marchés financiers
- Code du commerce

Surface affectée à la formation 90 m² dont 66 m² de plateau technique (salle de cours)

Salle de cours de 24m² isolée et entièrement vitrée, Clim et TV intégrée

Salle de cours de 66 m² munie de 3 grandes fenêtres, elle est équipée d'un rétroprojecteur, d'un grand tableau blanc et d'un paper board.

Outil QUIZBOXX (pour l'élaboration de QCM)

2 sanitaires (6m² et 4m²) attenants aux 2 entrées.

Espace détente : machine à café, frigo, micro-ondes

Véhicules : véhicules de marque PEUGEOT 208 équipés double commande (renouvelés chaque année)

Evaluation de la formation & conditions de réussite :

- Feuilles d'émargement
- Livret d'évaluations passées en cours de formation
- Mise en situation visant à se situer par rapport aux attendus de la formation, à identifier les points à améliorer
- Compte rendu du tuteur pour les périodes d'observation et d'application en entreprise
- Entretien individuel trimestriel avec la directrice
- Avoir satisfait aux évaluations passées en cours de formation (EPCF)
- Un questionnaire sera transmis par mail afin de mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du(des) formateur(s), les méthodes et supports utilisés....

Sanction de la formation :

Certification de niveau 6

Certificat de réalisation

Validation :

Attestation de bloc(s) de compétences

Titre à Finalité Professionnelle FMESR (RNCP 39726)

Niveau : 6

Références légales :

Intitulé du Titre à Finalité Professionnelle : Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières

Sigle du Titre à Finalité Professionnelle : FMESR

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 312/333/333t - Commerce, vente, enseignement, formation, éducation et transfert de connaissances

Code(s) ROME : K.C.I.1

Formacode : 31817/31812/31895



Code RNCP : 39726

Enregistrement de la certification : 31/10/2024

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/10/2029

Autorité responsable de la certification : ANFA. www.anfa-auto.fr

8. Modalité d'organisation de la formation

Accessibilité de l'agence en Tram ligne 1 – arrêt St Eloi

LIEU : 26 avenue du Dr Pezet à Montpellier (34090)

- Formation en présentiel
- En langue française

Horaire : 28h/semaine, 7 heures par jour ; du lundi au jeudi : de 08h30 à 12h et de 13h à 16h30

9. Modalités d'évaluation

BLOC 1 – Durée de l'épreuve 4h30

- Etude de cas portant sur la création de l'architecture d'une action de formation ou de sensibilisation + entretien portant sur la restitution de l'étude de cas (1h30)
- Mise en situation à partir d'une observation d'une séquence de formation à la conduite portant sur l'animation d'une action de formation (1h30)
- Mise en situation d'une action de formation basée sur la présentation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière (1h30).

BLOC 2 – Durée de l'épreuve 1h45

- Etude de cas portant sur le traitement d'une demande client/prescripteur (1h15)
- Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas (30 minutes).

BLOC 3 – Durée de l'épreuve 1h45

- Etude de cas portant sur l'organisation d'une action de formation ou de sensibilisation (1h15)
- Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas (30 minutes).

Pour obtenir la certification, le candidat devra se présenter devant un jury final (50 minutes) :

- Soutenance orale du mémoire : 20 minutes de présentation et 20 minutes d'entretien avec le jury
- Appréciation des compétences clés du titre : 10 minutes.

10. Durée de la formation

Durée totale : 1248 heures réparties comme suit :

1092 heures en organisme de formation

140 heures de période d'observation et d'application en entreprise soumis à une convention de stage tripartite

7 heures de formation à la prévention du risque électrique

9 heures d'examen

Date de la formation : nous consulter

Prix de la formation : nous consulter, un devis vous sera remis après étude de votre demande

Information Handicap : Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, merci de nous contacter.

MERCI DE PARAPHER CHAQUE fin de page

Nom et prénom + Signature :